

# L'ŒUVRE

Ferons-nous dans le Levant,  
installés à Salonique,  
la même politique que si nous n'y étions pas?

## "RETARDÉE DANS LA TRANSMISSION"

Bucarest, 14 mai. — Les journaux de Paris sont arrivés ce matin. J'ai pillé le kiosque, et je suis rentré chez moi, pliant sous le faix. Vous manquez de papier, à Paris ? Moi, je n'en manque pas.

J'ai jeté mon paquet sur le plancher de ma chambre, et, assis commodément par terre, j'ai pêché, au hasard. J'ai tout lu : la crise des transports et l'alcoolisme, la Chambre et les faits-divers. Un domestique a volé des tabatières à une comtesse. — Cet homme avait du bon sens. Il a bien compris que les comtesses n'ont pas besoin de tabatières. — Tiens ! le marquis du Fresnoy était Allemand, et s'appelait tout simplement Frantz Esken. — Je l'ai bien souvent rencontré. Il avait une figure moisié et un air bête, ce grand vieux sec. Il avait aussi la raideur d'un maître d'hôtel. J'aurais dû me méfier. Mais est-il un nom plus français et qui sonne mieux ? Marquis du Fresnoy ! Le gaillard avait du goût. Ou bien, il avait chipé le nom tout fait...

Ainsi, je lis pèle-mêle les journaux français. Et soudain mon œil est attiré par une dépêche de Bucarest. Elle est précédée de la mention « Retardée dans la transmission ». Or, cette dépêche, c'est moi qui l'ai expédiée, il y a un mois environ. Pourquoi ma dépêche a-t-elle été retardée dans la transmission, tellement bien retardée qu'elle a mis quatre jours pour arriver à destination ?

Je vous assure qu'elle ne contenait rien de subversif ni d'inquiétant. C'était une petite dépêche de rien du tout. Elle avait la prétention d'annoncer au monde que le ministre de la guerre roumain invitait les femmes pourvues de diplômes médicaux à se faire inscrire à la direction du service de santé. Et, de peur que l'on ne s'égare sur l'importance de cette évidante nouvelle, j'avais eu soin d'ajouter : « Cette mesure prouve évidemment une préparation minutieuse, mais il serait témoaire d'en déduire que la Roumanie est décidée à enfreindre la règle qu'elle s'est imposée d'une absolue neutralité ». On ne dira pas que je ne suis pas circonspect, et prudent jusqu'à la naissance.

Alors, pourquoi ma dépêche a-t-elle été retardée dans la transmission ? Je sais bien l'explication qu'on me donnera, si je vais à la poste.

On me dira : « Ce n'est pas notre faute, monsieur. C'est la faute de la Russie. Nous télégraphions sans retard, nous. Mais quand votre dépêche est à Odessa, elle ne nous regarde plus. Sondez que Paris est loin. Il faut que votre dépêche traverse quatre pays, après avoir franchi la frontière roumaine... » Etc., etc.

Mais je ne crois nullement à cette explication.

Je reçois des dépêches de Paris tous les jours. Elles me parviennent en dix-huit heures. Elles ont cependant traversé la Russie. Elles me parviendront en quinze heures, si le facteur de Bucarest ne mettrait trois heures à franchir la distance qui sépare la poste de ma maison. Or, moi qui ne suis ni facteur ni champion de la course à pied, j'accomplis le même parcours en quinze minutes.

Mais il y a une censure en Roumanie. On dit même qu'il y en a trois. Il y a celle du ministre de l'intérieur, celle du ministre des affaires étrangères et celle du président du conseil. Il y a aussi celle de la poste. Mais je n'en parle point, car c'est la moins hargneuse. Quand elle a retardé une dépêche de quelques heures, elle se tient pour satisfait.

Pour les autres, elles sont vraiment terribles. Et vous n'aurez plus le front de vous plaindre de la censure française, si vous connaissiez les censures roumaines.

Je dépose une dépêche. La journée se passe. Je pense ma dépêche partie. Je dine de bon appétit. Et puis je me mets au lit. Je ne dors pas depuis une heure qu'un doigt impérieux frappe mon cœur. « Qui est là ? — Posta ! (La poste). » J'ouvre ma fenêtre et j'aperçois un facteur portant une lanterne. « Télégramme ! (un télégramme). — Donnez, brave homme ! » Je lui remets une petite offre. Bon, c'est le télégraphe qui m'avertit que ma dépêche a été interdite, ou bien qu'on y a supprimé vingt mots, cent mots. Lesquels ? Je ne le saurai jamais.

Vous voudriez que je dorme, après ça ? Si je parvenais à somnoler, j'aurais des cauchemars. Je rêverais que M. Gautier, vêtu de sa barbe, est debout auprès de mon lit. Il me regarde avec

douceur. Il me dit : « Vois, mon fils, comme tu fus injuste envers moi ! »

Un de mes compagnons parisiens, qui se trouve actuellement ici, a tenté, l'autre matin, d'envoyer une dépêche. Il a reçu trois jours après l'avis qu'elle avait été retenue. Il n'était pas content. D'autant moins qu'il n'avait télégraphié qu'une information parue dans plusieurs journaux roumains, et qui donc était arrivée par la poste en Allemagne, où les faussaires de l'agence Wolff avaient eu tout le loisir de la maquiller.

C'est là le pire. Grâce à la censure roumaine, l'Allemagne et l'Autriche sont dangereusement privilégiées. On l'a bien vu à propos de l'accord germano-roumain. Si on eût laissé les journalistes anglais et français télégraphier cette nouvelle en temps utile, l'opinion ne se fût pas alarmée. Les Allemands l'ont connue d'abord et ont joué leur jeu habile. Ils ont transformé cette entente commerciale en victoire politique. Nos journaux s'y trompent, croient que la Roumanie passe à l'ennemi. Et l'agence Wolff n'a plus ensuite qu'à télégraphier à Bucarest des extraits d'articles grincheux.

.....

Je viens de sortir dans mon jardin pour respirer la fraîcheur nocturne. Une lune tranquille et narquoise s'élevait dans le ciel. Il m'a semblé qu'elle éclairait l'œil en m'apercevant. Elle m'a dit : « De quoi te plains-tu, pauvre sor ? N'es-tu pas las de crier en tous pays contre les mêmes institutions vénerables, et imagines-tu les renverser ? Autant vaudrait tenter de m'éteindre. La censure est comme moi. Elle est éternelle et internationale, comme la lune. »

Albert Savarus

### Les Communiqués

15 heures

*Sur la rive gauche de la MEUSE, un combat acharné s'est livré hier et au cours de la nuit entre le MORT-HOMME et la MEUSE.*

*L'ennemi, à la suite d'un bombardement d'une violence inouïe, qui durait depuis deux jours, a lancé des attaques concentrées et répétées, à très gros effectifs, sur nos tranchées à l'est du MORT-HOMME et de part et d'autre du village de CUMIÈRES. Partout nos troupes ont résisté et repoussé l'ennemi qui a subi des pertes importantes.*

*Toutefois, dans la région au sud du bois des CAURETTES, nous avons dû évacuer notre tranchée de première ligne, complètement nivelée par le bombardement.*

*Au sud de CUMIÈRES, les attaques allemandes menées des deux côtés du village ont réussi d'abord à nous rejouer dans la direction de la station de CHATTANCOURT. Mais une vive contre-attaque de nos troupes nous a permis de ramener l'ennemi jusqu'aux abords du village. Quelques fractions allemandes qui, à la faveur du brouillard, s'étaient glissées le long de la MEUSE jusqu'à la hauteur de la station de CHATTANCOURT, ont été complètement anéanties par nos feux.*

*Sur la rive droite, lutte d'artillerie intermittente.*

*En HAUTE-ALSACE, l'ennemi, après une intense préparation d'artillerie, a attaqué nos positions à douze cents mètres environ à l'est de SEPOIS et a pris pied dans quelques éléments de tranchée. Il en a été rejeté aussitôt par notre contre-attaque.*

23 heures

*Sur la rive gauche de la MEUSE, violent bombardement par obus de gros calibre de la région AVOCOURT-CÔTE 304.*

*Dans l'après-midi, au cours d'une vive attaque, nos troupes ont levé un ouvrage allemand fortement organisé, sur les pentes sud-ouest du MORT-HOMME. Nous avons fait deux cent vingt prisonniers, dont cinq officiers, et pris sept mitrailleuses.*

*Sur les pentes sud-est du MORT-HOMME, un coup de main exécuté la nuit dernière nous a permis de capturer vingt-cinq prisonniers.*

*Sur la rive droite, très grande activité des deux artilleries entre la MEUSE et le fort de VAUX. Aucune action d'infanterie. Nos batteries ont pris sous leur feu et dispersé des rassemblements ennemis au nord du bois des FOSSES.*

*Canonnade intermittente sur le reste du front, plus intense dans la région est de METZERAL et de l'HARTMANNSWILLER-KOFF.*

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-81.  
Après 9 heures : GUT. 76-83.

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

### ABONNEMENTS

1 An 6 Mois 3 Mois 1 Mois

18 fr. 9 fr. 4 fr. 50 1 fr. 50

### Sucre en poudre

Lettre ouverte à M. Malvy,  
ministre de l'intérieur

Monsieur le ministre,

Ayant acheté dimanche matin, aux Halles, un kilo de fraises que la marchande m'avait déclaré être de la Ricard, ce qui montrait assez son ignorance horticole, je revenais chez moi assez fier de mon emplette, quand l'idée me vint tout à coup que, pour manger mes fraises, je n'avais pas de sucre en poudre et, délibérément, je pénétrai dans une épicerie.

— Monsieur, dis-je au commerçant avec une grande politesse, voulez-vous être assuré aimable pour me donner un quart de sucre en poudre ?

Il me toisa de la tête aux pieds et, son examen ne l'ayant sans doute pas satisfait, il répondit sans aménité :

— Non, monsieur !

— Pourquoi ? lui demandai-je étonné, mais toujours avec une parfaite urbanité.

— Parce que ça ne me plaît pas !

Et prenant à témoin une dame aménée qui desséchait dans une caisse de verre, il ajouta : « Voyez-vous ça ! des ballots qui viennent à midi moins cinq m'em... bête pour un quart de sucre ! »

Ma patience est angélique, mais vous savez le goût que j'ai de faire valoir mon droit.

— Monsieur, lui dis-je, votre boutique est ouverte, le sucre est taxé et je ne vois pas les raisons légales que vous pourriez opposer à mon désir légitime de manger des fraises en les saupoudrant de sucre. Je vous prie donc de me faire le grand honneur de m'en donner un quart ou bien j'en serai réduit à pousser jusqu'au commissariat voisin chercher un agent qui vous obligera...

Il ne me laissa pas finir, il coupa ma phrase d'un mot énergique qui marqua le comble de sa colère et il conclut :

— Et maintenant, vous allez me faire le camp, n'est-ce pas ?

Fort de mon droit, je sortis en souriant à la recherche d'un agent que j'eus quelque peine à trouver, toutes les forces policières disponibles se tenant aux Tuilleries où devait avoir lieu, l'après-midi, une audition de musique militaire. Quando je revins enfin, nanti d'un gardien de la paix, la boutique était fermée et mon compagnon narquois me fit le reproche de l'avoir dérangé pour lui montrer un magasin aux volets clos.

J'ai mangé mes fraises sans sucre et j'ai fait le récit de ma mésaventure à diverses personnes qui n'en marquèrent nul étonnement pour avoir été elles-mêmes victimes à plusieurs reprises du mauvais vouloir de l'épicier parisienne quant au sucre en particulier. C'est pourquoi, Monsieur le ministre, je me permets de vous demander ce que vous comptez faire pour éviter des événements aussi fâcheux. Sans doute, les Prussiens sont à Noyon, c'est la guerre et la peine est bien petite de manger sans sucre un fruit savoureux en soi ; mais il est certain qu'un jour ou l'autre, les acheteurs se rebelleront et qu'à cause de la cupidité des commerçants de l'alimentation, nous verrons éclater des émeutes semblables à celles qui, prétend-on, désolent les Empires du Centre. C'est en bon citoyen soucieux de l'ordre que je vous adresse cette requête et vous demande respectueusement quel résultat vous comptez apporter à l'appréciation de certains fournisseurs.

Veuillez me croire, Monsieur le ministre, votre très humble serviteur.

A. LABRIGE.  
Pour copie conforme :  
Jacques Baudier

### C'est le séquestré qui est séquestré

Nous avons parlé à plusieurs reprises des gisements de bauxite que nous possédons dans le Midi de la France, et dont la richesse avait excité la convoitise des Allemands bien avant la guerre. Nos ennemis étaient parvenus à acquérir plusieurs d'entre eux et la société dite « des Bauxites de France », malgré des combinaisons destinées à lui donner une apparence française, avait été jugée suffisamment suspecte pour être mise sous séquestre dès le début des hostilités.

Nous aurons très probablement l'occasion de reparler de cette société, sur le compte de laquelle on raconte dans le Midi d'étranges histoires, mais l'heure n'est pas encore venue. Contentons-nous pour aujourd'hui de signaler un scandale qui nous paraît absolument intolérable, mais ne semble guère émouvoir ceux qui en sont journalement les témoins. Le directeur de l'usine que la Société des Bauxites de France possède à Brignoles, un certain S..., boche authentique, fut interné, lors de la déclaration de guerre, dans un camp de concentration installé près de la ville.

Quand nous disons interné, c'est une façon de parler, car non seulement ce pri-

sonnier pour rire est libre comme l'air, mais il est de plus employé à la sous-préfecture ainsi que six de ses codétenus, boches comme lui. S... a même reçu un poste de confiance, car c'est lui qui est chargé de porter le courrier administratif à la gare.

« Excellente combinaison, dit-on, à la sous-préfecture, on économise ainsi du personnel et on fait travailler des prisonniers, ce que l'opinion publique réclamait depuis longtemps. »

Ce merveilleux raisonnement a été si vivement apprécié par le séquestré de l'usine que dirigeait S..., qu'il n'a pas hésité à faire à son tour appel au concours de ce dernier.

« Mieux que quiconque, s'est-il dit, S... connaît l'affaire, il est donc tout naturel qu'il m'aide de ses conseils. »

Et, depuis, l'Allemand collabore avec le séquestré, ou plutôt fait ce que bon lui semble et continue à gérer fidèlement les intérêts de ses compatriotes. La Ligue anti-allemande de Marseille connaît depuis longtemps ce scandale, elle prétend même en connaître bien d'autres.

.....

Gallieni a rempli une des plus belles destinées d'homme qui se puissent rêver. Une carrière constamment brillante, pour finir dans cette réussite vertigineuse : sauver Paris ! Et sauver Paris dans un moment où Paris cristallisait le sort d'une guerre qui décidait elle-même de l'avenir du monde !

C'est pourquoi je vais vous dire : je trouve que nous ne faisons pas assez d'embarras autour de son cercueil... — Quoi ? Des obsèques nationales, le président de la République, l'archevêque de Paris, l'exposition pendant trois jours dans la chapelle maritime des Invalides, sous la splendide rangée des fenêtres que Mansard semble avoir ouvertes à coups de boulet dans des poitrails d'armures, ce n'est pas assez ? Et, de ce cadre militaire, où les avions et les canons boches prisonniers faisaient au général mort un décor de champ de bataille, sortir pour traverser tout Paris, sous les couronnes d'orchidées, sous les drapeaux flottants, sous les musiques tonnantes, ce n'est pas énorme ? Que pouvions-nous de plus ?

— Vous pouviez exposer le cercueil de Gallieni sous l'Arc de Triomphe.

— Oh ! oh ! c'est gros... On a risqué cela pour Victor Hugo, qui avait fini par être une espèce de pape. On ne l'a fait ni pour Renan, ni pour Gambetta, ni pour Pasteur. Nous ne pouvions tout de même pas mettre Gallieni au-dessus de ces colosses de gloire et de popularité !

— Le sauveur de Paris, si ! C'est une chose que la censure ne m'aurait pas laissé dire tant qu'il était vivant. Il faut être mort, dans une démocratie, pour avoir le droit d'être un dieu. Gallieni est mort. Pourquoi, pourquoi n'en faissons-nous pas un dieu ?

— Il vous faut donc des idoles ?

— Peut-être ! Tandis que l'Allemagne divinisait ses Hindenburg et ses Mackensen, je vois la France modeste à l'excès. Il y a quarante-cinq ans que, dans toutes les capitales étrangères, les ambassadeurs de France semblent avoir reçu la consigne de l'effacement. Nous trouvions cela de bon ton. Plus le parvenu prussien était ses bottes sur la table, plus nous affections de serrer les coudes au corps. Plus l'autre abusait du « kolossal », plus nous nous réfugions dans le gris-perle et la demi-teinte.

Or, le sauvetage de Paris, en septembre 1914, n'est pas une chose gris-perle, n'est pas un événement de demi-teinte, mais une action dont on parlera encore dans mille ans, dont on parlera encore quand l'Arc de Triomphe sera devenu un monument aussi désuet que les Pyramides...

Nous tenions l'homme qui a fait cela. N'avions-nous pas intérêt à le grandir de tout notre pouvoir, à le dresser sur le plus haut piédestal de la cité ?

Comme on ne sauve pas Paris tous les jours, on ne m'accusera pas de vouloir créer un précédent. On m'objectera même que mon idée vient un peu tard. Mais son principe dépasse les obsèques d'aujourd'hui. Le voici : nous faisons des choses grandes ; prenons-en mieux conscience !

L'histoire de France ne sera pas seulement telle que nous la vivrons, mais telle que nous l'écrivons. Ecrivons-la donc avec une encre dorée et des caractères majuscules ! Elle en vaut la peine.

Maurice de Waleffe

publier ce suggestif « exposé des motifs », qui éclaire d'un nouveau jour un des plus graves problèmes de l'heure présente.

Messieurs,

Parmi les dix-sept concessions de mines de fer du Calvados et de l'Orne, trois — Saint-Remy, May-sur-Orne, Saint-André — produisent du minerai hématite à 48 ou 52 0/0 de fer. Ces mines sont sur le réseau Etat même, et deux d'entre elles à huit et neuf kilomètres du port de Caen. Leur minerai hématite présente cet avantage, appréciable surtout aujourd'hui, de pouvoir être introduit directement dans les hauts-fourneaux.

Les autres mines produisent du minerai dit carbonaté parce que, ayant son introduction dans le haut-fourneau, on doit, pour relever sa teneur ferrugineuse et la porter à 40 0/0 en moyenne, le calciner à la mine dans des fours spéciaux, — ce qui nécessite trois fois plus de main-d'œuvre et l'emploi de charbon, dont vous savez le prix : d'où nécessairement réduction du tonnage et augmentation du prix de revient.

J'ajoute que les trois mines à minerai hématite, que je viens de citer, n'ont pas cessé d'être entretenues pendant la guerre ; avant, elles fournissaient, ensemble et sans travail de nuit, un tonnage mensuel de 30 à 32.000 tonnes. Les autres mines, au contraire, ne furent pas entretenues ; leurs exploitants les laissèrent noyer.

Cela étant, il vous apparaîtra comme à moi que l'intérêt de la défense nationale prescrivait la mise en exploitation, avant toutes autres, des mines à minerai hématite, de façon à leur faire donner leur plein rendement. Il fallait pour cela y mettre la main-d'œuvre nécessaire. A toutes les demandes adressées par ces mines, l'autorité militaire a répondu par un refus presque systématique : l'extraction, au lieu de 32.000 tonnes, n'a pu, en conséquence, être que de 7.000 tonnes par mois — et, je le répète, d'un minerai hématite de 48 à 52 0/0 de fer.

Or, l'autorité militaire qui refusait cette main-d'œuvre militaire à ces mines à minerai hématite, a mis par certaines des militaires, même de l'armée active, à la disposition des mines d'Halouze et de la Ferrière-aux-Etangs, dans l'Orne, que leurs exploitants avaient laissé noyer, et qui ne produisent qu'un minerai carbonaté dont l'emploi est bien plus compliqué et dispensieux.

Pourtant l'intérêt de la défense nationale commandait de mettre d'abord des hommes en sursis d'appel dans les exploitations où le minerai dominait, sans grillage, 48 à 52 0/0 de fer et où un homme peut extraire trois tonnes de minerai, et ensuite, s'il se pouvait, dans les mines produisant du minerai carbonaté à 40 0/0 de fer et où la production par homme, si mes renseignements sont exacts, n'est pas même arrivée à une tonne, et même, dans l'une des mines bénéficiaires de cette main-d'œuvre militaire, serait encore à zéro.

Je suis sûr que je n'aurai besoin que de signaler ce fait pour que vous y mettiez un terme et que vous invitez le gouvernement à donner à notre production minière du Calvados les moyens de développer son extraction essentielle à la défense nationale.

Avant la guerre, la direction des mines avait commis la lourde faute de laisser se concentrer, dans le seul département de Meurthe-et-Moselle 90 0/0 de la production minière de la France : il faut espérer que les erreurs d'avant la guerre ne persisteront pas après, et à plus forte raison pendant.

En conséquence, messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter la proposition de résolution suivante :

#### PROPOSITION DE RÉSOLUTION

La Chambre invite le gouvernement à intensifier l'exploitation des mines de fer du Calvados et à faciliter cette exploitation en attribuant d'abord la main-d'œuvre militaire aux mines, donnant un minerai hématite, et dont l'entretien n'a pas été abandonné depuis la guerre.

Il n'est pas inutile d'ajouter que l'une des trois concessions qu'on néglige d'exploiter appartient à des Boches et est présentement sous séquestre.

#### D'un marché à l'autre AUX HALLES

##### La réglementation de la « resserre »

Voici les premières mesures que M. Laurent, préfet de police, a prises pour la disparition de la « resserre » en ce qui concerne la volaille et le poisson. C'est un commencement de satisfaction donné à la population parisienne. Espérons que le préfet de police ne s'en tiendra pas là.

VENTE AU DÉTAIL  
de la volaille invendue sur le marché de gros

« A dater du samedi 3 juin prochain, tous les jours, de 9 heures à 10 heures 1/2 du matin, sauf le lundi, jour de fermeture du marché, les marchandises invendues à la vente en gros de la volaille seront offertes en vente au détail à tous les acheteurs.

« En aucun cas, le prix de vente ne pourra être supérieur au cours de gros le plus bas obtenu le matin pour chacune de ces qualités de marchandises.

« Ce prix sera relevé et affiché sur le marché par les soins du représentant de l'administration.

« Sont seuls exceptés des présentes dispositions les animaux vivants et les arrivages en retard livrés aux pavillons après 8 heures 30.

« Le préfet de police : LAURENT. »

Une circulaire analogue réglemente la vente au détail du poisson invendu sur le marché de gros.

##### Les Anglais dans l'Est-Africain

Londres, 31 mai. — Une colonne britannique descendant le long de la rivière Pangani a atteint l'extrémité sud de la chaîne de Monto-Parc et a constaté, le 29 mai, que l'ennemi occupait, dans le voisinage de Nikocheni, une forte position retranchée sur un col étroit, entre les montagnes et la rivière.

## Hors d'œuvre

### C'est la faute aux ménagères !

La loi de l'offre et de la demande n'est pas seulement une loi économique : c'est une loi psychologique.

Elle a pour résultat un sentiment humain assez vif, mais parfaitement désintéressé : le sentiment de la « rosse ». Et elle tient tout entière dans le refrain de la première des « chansons roses » :

J'ai du bon tabac dans ma tabatière  
J'ai du bon tabac ; tu n'en auras pas.

C'est en vertu de ce sentiment que les cochers de fiacre et les conducteurs d'autotaxis préfèrent à tout lucratif possible le plaisir certain de voir le bourgeois marinier au bureau de C..., important centre industriel.

C'est en vertu de ce sentiment que les marchands de charbon, cet hiver, ont défié jalousement contre les commandants de dépôts à des hommes travaillant dans des usines, arrivent chaque mois au bureau de C..., important centre industriel.

C'est en vertu de ce sentiment que les grands épiciers du boulevard Sébastopol, comme le petit épicer de Montrouge refusent aujourd'hui le moindre morceau de sucre aux ménagères.

Mais les épiciers joignent à la plus détestable rosse l'ironie la plus délicate. Ils ne vendent pas de sucre, mais ils donnent gratuitement le sel attique.

Lisez le Communiqué officiel du Syndicat de l'Epicerie :

Si nous n'avons plus de sucre, c'est par la faute des ménagères. Depuis le temps qu'elles nous achètent du sucre, comment voulez-vous que nous en ayons encore ? Le sucre n'est plus chez nous ; il est chez elles.

Et le petit épicer de Montrouge accueille la cliente avec un petit air farceur :

— Du sucre ? Allons donc... Vous en avez plus que moi !

Si on constate une disette de sucre, c'est certainement par la faute des ménagères qui viennent en demander aux épiciers.

De même, s'il y a encombrement dans le métro, c'est par la faute des voyageurs. Pourquoi les voyageurs et les ménagères ne restent-ils pas chez eux ?

ZETTE.

### Un anniversaire

Un de nos confrères rappelle chaque jour l'événement mémorable qui eut lieu à pareille date en 1914.

Hier, l'événement mémorable était commémoré comme suit :

31 mai 1914. — M. Caillaux est victime d'un accident d'automobile.

### DU MODE CONDITIONNEL

Il convient de féliciter l'Agence Havaas qui vient, la première, d'appliquer une heureuse innovation dans la presse de guerre : elle a décidé de rédiger sur le mode conditionnel toutes les nouvelles d'Allemagne d'Autriche et de Turquie :

Exemples :

ALLEMAGNE. — Un individu aurait tenté de cambrioler, pendant la nuit, le bureau de poste de Zoppot (Prusse).

— Liebknecht aurait eu une vive altercation avec le juge chargé de poursuivre l'instruction de son affaire. Il aurait menacé le juge. Liebknecht aurait été mis au secret.

TURQUIE. — Enver pacha voyagerait depuis quelque temps en Anatolie et se serait trouvé à Bagdad le 25 mai.

## LA BIENVENUE



Si cette sage rédaction avait été adoptée dès le début de la guerre, beaucoup d'optimistes ne seraient pas devenus pessimistes par suite de continues désillusions.

### M. Lebureau s'amuse

Plus de deux cents mandats-poste de dix et de vingt centimes, envoyés par des commandants de dépôts à des hommes travaillant dans des usines, arrivent chaque mois au bureau de C..., important centre industriel.

L'officier chef de service, en ayant accusé réception, envoie chaque mandat, agrémenté d'une nouvelle note, d'un nouveau cachet et d'une nouvelle signature au directeur de l'usine où se trouve l'intéressé. Le directeur de l'usine accuse réception et inscrit les sommes sur un registre spécial.

Après quoi le mandat est délivré, contre reçu, à l'intéressé, qui n'a plus qu'à se munir de ses pièces d'identité et à se rendre à la poste où il touchera sa pièce de deux sous contre la nouvelle signature... s'il y a encore place pour une signature sur le mandat.

### Camions illustrés

Beaucoup de sections d'automobiles sont peintes sur leurs camions des objets qui servent à les distinguer des voitures appartenant à d'autres sections.

L'Echo des Gourbis a relevé quelques-uns de ces insignes, qui sont quelquefois des symboles. La Fortune se voit beaucoup, filant en troisième vitesse sur sa roue unique. D'autres dessins représentent un dé, le lion belge, des glaives croisés, une croix, un cœur, un éléphant qui court, une pipe noire, un chat noir, un croissant, une roue rouge dentelée, un Chantecler multicolore, un dragon vert ailé lançant des flammes rouges, un trèfle à quatre feuilles, une pie, une croix de Lorraine, etc...

A Verdun, les camions militaires ont même d'autres manières de s'illustrer.

## LE SUCCESSEUR DE M. JULES GAUTIER

La présidence du conseil nous communiquera la note suivante :

« M. Pierre Maréjoulas, ministre plénipotentiaire, est, par décision du ministre de la guerre, chargé de la direction générale des relations avec la presse, en remplacement de M. Jules Gautier, conseiller d'Etat, qui a demandé à en être relevé pour être chargé, par le président du conseil, ministre des affaires étrangères, d'une mission se rapportant aux œuvres de propagande de l'Alliance française, dont il est président. »

Ajoutons que le colonel Bayonet, breveté d'état-major, est adjoint au directeur général des relations avec la presse.

## L'Allemand Geissler condamné

La dixième chambre du tribunal correctionnel, présidée par M. Hubert du Puy, a rendu, hier, son jugement dans l'affaire de l'Allemand Geissler, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la société des hôtels de l'Etoile.

Le tribunal, après des attendus qui résultent d'inculpations mises en évidence au cours des débats, condamne Geissler à trois ans de prison, 3.000 francs d'amende et 150.000 francs de restitution entre les mains de M. Reynaud, liquidateur de la société.

Geissler, par contre, est acquitté du chef de l'abus de confiance envers la société de l'hôtel Régina, ainsi qu'envers la société Johnson et la Banque régionale.

## Au Trentin



— Ligne italienne

Le 14 mai

Le 30 mai

Par toutes les vallées qui conduisent du Bas-Trentin en Vénétie, voici quinze jours déjà que les colonnes autrichiennes poursuivent leur offensive.

A l'aile droite, entre l'Adige (val Lagarina) et son affluent, le Valarsa, elles ont dû s'arrêter à 6 kilomètres de leur point de départ, devant les défenseurs du Coni Zugna.

Au centre, elles sont arrivées, en suivant la Posina et l'Astico, au pied des forts d'Arsiero ; entre l'Astico et le val d'Arsa, elles ont atteint le plateau des Sept Communes, qu'elles couronnent et d'où elles dominent Asiago. Leur avance est en moyenne de 15 kilomètres.

Quant à l'aile gauche, elle a atteint Strigno, dans le val Sugana (Brenta).

La nature du pays, la nécessité de hisser les canons à la corde sur des cimes élevées, la résistance de l'adversaire, sont autant de raisons qui devaient faire prévoir aux troupes de l'archiduc qu'elles ne progresseraient point plus vite.

La situation qui résulte de ces faits est, comme de coutume, différemment appréciée, selon les tempéraments.

Les optimistes disent que le recul des Italiens ne doit inspirer aucune inquiétude. L'élan de l'ennemi a déjà diminué d'intensité. Les positions perdues n'avaient de valeur qu'au point de vue offensif. Avant de poursuivre, l'ennemi devra amener en bonne place, au prix des plus grandes difficultés, les centaines de pièces lourdes qui ont appuyé son premier bond.

Les pessimistes, au contraire, prétendent que les Autrichiens ont accompli le plus difficile de leur tâche. Ils tiennent toutes les positions dominantes et n'ont plus qu'à descendre. Ils ont déjà enlevé les forts les plus avancés du système défensif Arsiero-Asiago, dernière barrière avant la plaine. Leur moral ne sera que grandir à chaque pas de plus sur le sol italien.

Ils voient déjà maîtres de Vicence, qui est à 25 kilomètres d'Arsiero ; de là à Venise, 50 kilomètres seulement restent à franchir. Ils supputent tout ce que leur procurera, en tant que denrées et matières premières, l'exploitation de la contrée envahie. Et on sait combien nos ennemis sont passés maîtres dans l'art d'explorer.

Ils insistent sur la situation stratégique dans laquelle se trouveront les armées italiennes de Carniole et de l'Isonzo. En tout cas, tout espoir de prendre Trente doit être à jamais abandonné.

Ceux qui ne sont ni optimistes ni pessimistes songent tout simplement que, si le généralissime italien prévoit réellement un tel danger, il repoussera toutes ses forces sur l'Adige. Dans ce cas, — peut-être alors conviendrait-il de se hâter — celles-ci contiendraient néanmoins à jouer le rôle qui semble leur avoir été dévolu, jusqu'à présent : retenir, sur ce théâtre d'opérations, trois ou quatre cent mille Autrichiens.

C'est toujours cela de moins sur d'autres fronts.

D'autres encore songent que, jadis, certain général autrichien, nommé Wurmser, descendit, lui aussi, à plusieurs reprises, par ces mêmes vallées de l'Adige, de la Brenta et affluents.

Or, chaque fois qu'il essaya d'en déboucher, il trouva justement en face de lui un petit général français tout prêt à lui asséner un coup formidable.

Ce petit général s'appelait Bonaparte, et nous aimons à croire que l'état-major italien a étudié plus d'une fois, sur place, la façon dont il s'y prenait.

### Général Verraux

Je prie l'officier supérieur D. B. qui m'a écrit le 20 mai de vouloir bien me donner son adresse.

## LES IMPÔTS NOUVEAUX

Le ministre des finances a été entendu par la commission du budget, hier. M. Ribot a donné des explications sur le projet du gouvernement en ce qui concerne les augmentations d'impôts. Il a montré qu'on ne pouvait tout demander ni aux impôts directs, ni aux impôts de consommation, et qu'il était indispensable de faire un partage équitable entre ces deux sources d'impôts. Il a développé les raisons qui ne permettent pas d'établir en ce moment une contribution de guerre sur la fortune. Il serait injuste de frapper d'un impôt des capitaux qui ne produisent pas de revenus ou qui ne produisent que des revenus diminués. On s'exposerait à provoquer une crise en obligeant les propriétaires de ces capitaux à les aliéner ou à emprunter à des conditions onéreuses.

C'est donc à une augmentation des impôts sur le revenu qu'il faut demander une partie des ressources dont on a besoin.

Pour aboutir vite, le ministre a proposé d'augmenter provisoirement les impôts directs existants, à l'exception de celui des portes et fenêtres, en accordant aux contribuables qui auraient à souffrir de ces augmentations tous les tempéraments nécessaires. Il a, en même temps, demandé au Sénat de reprendre et de pousser rapidement l'examen des points restés en suspens.

La commission a finalement voté la résolution suivante :

Après avoir entendu le ministre, la commission, considérant que le

# "L'OEuvre" des Réfugiés

SOUVENIRS ET NOUVELLES DES PAYS ENVAHIS

## Impersonnalité Irresponsabilité

Il est bien certain que l'enveloppement et l'occupation de nos régions du Nord et du Nord-Est, dans les conditions où ils se sont produits, auront pour première et inévitable conséquence une grande augmentation des pertes subies par les habitants, entraînant naturellement une augmentation correspondante des indemnités qu'ils réclameront. Comme de pauvres gens qui, en août 1914, avaient fui devant l'ennemi, avec la pensée que la guerre serait terminée pour la fin de cette même année, vivent d'expéditions depuis bientôt deux ans et ne savent littéralement plus à quelles saints se vauder ! On ne se trouvera donc pas, ainsi qu'on avait pu le croire, en présence de pertes relatives, assez faciles à compenser : hélas, non ! il s'agira bien réellement de pertes totales ; la ruine sera complète partout et pour tous ; il n'y aura plus d'indemnité correspondante à des dommages déterminés : tout est à refaire !

Or, peut-on songer à revenir maintenant sur des résolutions prises et que l'on connaît ? Le Parlement a coupé les ponts derrière lui, le jour où il a décidé, à l'unanimité, que tout sinistre AURAIT DROIT À LA RÉPARATION INTÉGRALE DE TOUS LES DOMMAGES ÉPROVÉS. On est ici sur le terrain de l'absolu. Allez donc aujourd'hui à des malheureux, de jour en jour plus malheureux, à qui vous avez fait cette promesse — que dis-je ? devant qui vous avez pris cet engagement solennel — allez donc leur dire que votre généreux élan vous a peut-être emporté trop loin ; que vous n'aviez pas prévu toute l'étendue des pertes dont on vous apportera le douloureux bilan ; que, les conditions ayant changé, il faudra revenir aussi sur les résolutions prises ; et que, là où l'absolu apparaîtra impossible, force sera bien de se rabattre sur le relatif. C'est cependant certain qu'il sera honnête et courageux d'envisager aujourd'hui. Qui donc y songe ? Jamais, au contraire, on n'a plus hautement multiplié les affirmations, et, chaque fois qu'il s'agit de dommages de guerre, la même antienne réapparaît, sous la même forme et dans les mêmes termes : « Mais c'est entendu ! Mais les dommages seront couverts, intégralement couverts !... » Ce serait à voter, d'ailleurs, que le Parlement voterait encore, avec la même inconscience. Pourquoi ? Tout simplement parce que l'action du Parlement s'arrête à la décision prise, au vote émis, et que nos législateurs laissent bravement à d'autres le soin de passer à l'application. Avec quoi ? Comment ? Ce sera leur affaire, à ceux-là qui s'appellent le Gouvernement.

Ah ! on lui a mis là une jolie besogne sous les bras, au Gouvernement ! Se rend-il bien compte des difficultés insurmontables auxquelles il va se heurter ? Mais parfaitement. Et à quoi donc servirait cette admirable institution des commissions qui est comme un rideau derrière lequel se fricasse aujourd'hui, loin des regards curieux, toute la cuisine du parlementarisme.

Avec la même sérénité que le Parlement a montré lorsque, après avoir voté le droit aux réparations intégrales, il dit au Gouvernement : « Quant à l'exéc-

cution, arrangez-vous », le Gouvernement se tourne aujourd'hui vers le pays et lui tient ce langage : « Je veux mettre mon libéralisme et mon impartialité au-dessus de tout soupçon ; dans cette affaire où il s'agit d'évaluation de dommages et de répartition d'indemnités, c'est aux intéressés à s'arranger entre eux. Je passe donc tous mes pouvoirs aux délégués des sinistrés qui, constitués en commissions locales, feront la besogne avec une indépendance absolue, une compétence certaine et le maximum de l'impartialité. Je ne veux pas vous indemniser ; indemnisez-vous vous-mêmes, pauvres sinistrés ! »

Voilà bien clairement fonctionner ici tout le mécanisme des impersonnels et des irresponsables ? Le Parlement décide et s'en tient là ; que le Gouvernement applique ! Pas du tout. Que ce soit les intéressés qui fassent eux-mêmes cette application, reprend à son tour le Gouvernement : ce qu'ils feront sera bien fait.

Ainsi voilà, sur un pareil terrain, en présence d'une question si grave, des commissions locales, sur la composition desquelles on n'est même pas d'accord à cette heure, dès maintenant investies de ces redoutables pouvoirs d'évaluation et de répartition. Evaluation de dommages, c'est entendu ; mais répartition de quoi puisque, à l'égard des voies et moyens, rien n'est encore fait. Des situations très délicates devront être examinées ; des millions et des millions pourront être distribués... et, à aucun degré de cette hiérarchie, on ne trouvera ni une personnalité ni une responsabilité ! Je sais même un préfet qui, déjà, a réalisé ce qui apparaîtra certainement comme un idéal d'organisation administrative. Le ministre l'ayant invité à préparer, dès maintenant, ces fameuses commissions départementales, ledit préfet a tout de suite sous-hierarchisé la chose. Une première commission, siégeant à la commune, connaîtra des dommages locaux et recevra les premières réclamations. Seconde commission, au chef-lieu de canton, qui examinera et contrôlera le travail de la commission communale, constituera « le dossier », et apportera des propositions fermes, en regard de chaque demande. Enfin, au chef-lieu du département, troisième commission — supérieure celle-là — d'appel et de révision, devant laquelle devront être portées toutes les réclamations des intéressés. Est-ce assez joli ? Est-ce assez pur ? assez méthodique ? Seulement cette délicate machine ne fonctionnerait que dans des conditions très normales, alors que chaque chose viendrait à son heure et se ferait en son temps.

En sommes-nous là ? Et la question qui se pose aujourd'hui n'est-elle pas celle-ci, en somme : qu'il vaudrait mieux un peu moins de fo-ormalisme et un peu plus de résultats ?

A. Cortilliot

## Notez ceci :

### Conférence de l'abbé Wetterlé

Sous les auspices de notre confrère l'Alsacien-Lorrain de Paris (1, rue de Médicis, Paris-VI), M. l'abbé Wetterlé, ancien député d'Alsace-Lorraine, fera samedi prochain, 3 juillet à huit heures et demie du soir, à la salle de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, une conférence sur « L'Alsace-Lorraine d'hier et de demain ». Toutes les places doivent être retirées à l'avance, aux bureaux de l'Alsacien Lorrain ou à la salle de la Société de Géographie.

## La Fédération des Sinistrés

Il faut féliciter sans réserve les associations départementales de sinistrés de s'être constituées en fédération et d'avoir ainsi mis en commun leur influence et leurs efforts « en vue de réaliser, par tous les moyens légaux, la réparation intégrale des dommages causés à la propriété privée sous toutes ses formes ».

C'est M. Louis Nicolle, président de l'Association des sinistrés du département du Nord, qui a été appelé à l'honneur difficile de présider cette fédération. Nous sommes persuadés qu'il défendra jalousement l'unité de vue indispensable dans une entreprise aussi vaste que celle-là et qu'il veillera à ce que les différentes associations n'éparpillent pas leurs forces et gardent jusqu'au bout la plus étroite cohésion.

Complexes, en vérité, sont les questions qu'il faudra élucider dans le plus bref délai possible. En premier lieu se pose celle de la restauration immédiate des immeubles endommagés et de la construction par l'Etat et par les sociétés particulières d'abris provisoires. Il sera nécessaire aussi de guigner le Parlement dans les mesures qu'il croira devoir prendre en vue de l'extension, de l'aménagement et de l'embellissement des cités et villages reconstruits. Ne devra-t-on pas aussi, dans l'intérêt commun de l'Etat, des communes et des particuliers, rechercher les bases d'une méthode d'évaluation pour les bois et les forêts endommagés par le bombardement et le creusement des tranchées ?

Le droit à la réparation, la loi du 26 décembre 1914 l'a solennellement proclamé. Hélas ! la loi spéciale annoncée en 1914 n'est pas encore votée. Le décret de février 1915, qui l'a organisée — improvisée pourra-t-on dire — une procédure de circonstance, a plutôt amené une confusion qu'une amélioration dans le sort des sinistrés. N'est-il pas dououreux de constater, par exemple, que, dans une ville des environs de Paris, où l'ennemi a incendié plus de 100 maisons, en septembre 1914, aucun dommage immobilier n'est encore évalué, aucun acompte n'est versé ?

Cela suffit à montrer quelle entente absolue doit régner entre tous les réfugiés frustrés de leurs biens, de leur commerce, de leur industrie, de leur terre, s'ils veulent surmonter l'apathie parlementaire et obtenir de proches résultats. Ils auront pour devoir d'exiger sans faiblesse la réparation intégrale des dommages, de se défendre résolument contre la tendance regrettable, chez certains citoyens, à traiter les sinistrés en suspects ou en citoyens de second degré, et aussi de secouer l'autoritarisme des décrets et des commissions pour réclamer la justice et non l'arbitraire.

Grâce à la fédération, cette tâche importante pourra être menée à bien. Pour nous, qui avons toujours défendu les intérêts des réfugiés, nous souhaitons que leurs efforts aboutissent au plus tôt à un résultat. Ils pourront ainsi, sans tarder, renoncer à la vie de désœuvrement que les circonstances présentent imposent à beaucoup d'entre eux, éviter la petite humiliante du système des obôles et reprendre les occupations normales de leur vie d'avant-guerre.

N'oublions pas d'indiquer, en terminant, que le siège de la Fédération des Associations départementales des sinistrés est situé 3, rue Taitbout, à Paris.

## EXPLOSION À LA BRASSERIE KARCHER

Une explosion s'est produite hier, vers une heure de l'après-midi, à la brasserie Karcher, située rue des Pyrénées 139. La poule d'une dynamo s'était détachée à l'heure et crevé un tuyau de conduite d'ammoniaque dans la salle des machines, ce qui a provoqué l'explosion. Heureusement que tous les ouvriers étaient encore à déjeuner. Seul, l'un d'eux, qui était de garde, se trouvait dans la salle ; il a été asphyxié. D'autres ouvriers, accourus au bruit, ont été plus ou moins grièvement blessés.

## Les idées qui passent...

### Un gouvernement qui gouverne

M. A. Aulard adresse dans le *Journal* un vêtement appel à nos gouvernements, pour les inviter à... gouverner, et à nos parlementaires pour les inviter à contrôler, à l'exemple des hommes de la Révolution :

Les convenances individuelles, les égards des personnes, le respect dû à l'âge, aux services passés, l'indulgence pour la faiblesse, tous les bons sentiments de sociabilité qui étaient la parure du type français firent place à une inexorable ardeur d'action, à une dureté impérieuse. Ces hommes qui, comme le héros de Shakespeare, avaient suivi le lait de la tendresse humaine, ces hommes si sensibles se firent pour la patrie un cœur d'acier, se forgèrent pour y marcher tout droit, sans dévier d'un pouce, écrasent les obstacles, passant au besoin sur le corps de leurs amis, et leur gouvernement farouche, impitoyable, dictatorial sauva la patrie.

Un moins sombre visage convient à nos gouvernements, qui n'ont pas à gouverner un pays en guerre civile, qui ont à gouverner un pays en fraternellement contre l'ennemi. Mais, en 1916 comme en l'an II, c'est une volonté ferme et sûre qui doit diriger la défense nationale.

Aujourd'hui comme alors, il faut, sous le contrôle incessant du Parlement, contrôle à la fois cordial et impulsif, il faut un gouvernement qui gouverne.

### Pour la ligne d'Auteuil

Notre article « Supprimons la ligne d'Auteuil » a recueilli de nombreuses adhésions. Mais une courtoise protestation s'est élevée : elle émane de notre confrère Théophraste, du *Petit Bleu*, qui habite... Auteuil, et qui a horreur du tramway et du métro :

Laissions donc le Chemin de fer de l'Etat manger de l'argent pendant la guerre avec sa ligne d'Auteuil, cela ne nous regarde pas, ce n'est pas la seule entreprise qui perdra de l'argent, et justement les entreprises de transports en commun sont faites, non pas pour exploiter seulement des lignes comme Madeleine-Bastille qui rapportent de l'argent, mais toutes les lignes, même les mauvaises, dès l'instant que cela peut être utile au public.

Puis, quand la guerre sera terminée, nous aurons ce que nous allions avoir juste au moment où elle a éclaté : Auteuil ligne électrique avec des voitures neuves et de nombreuses haltes. J'ai dit « que nous allions avoir », parce que c'était fait, le projet était adopté et signé par les ministres.

Il n'y a donc pas lieu de supprimer une ligne qui est utile, fût-ce à peu de monde, puisqu'il faudrait la rebâtir dans quelques mois et que, pendant ces quelques mois, cela priverait des Parisiens.

Et puis — cela va peut-être adoucir Gustave Téry — la dernière fois, et c'est très récent, que j'ai pris la ligne d'Auteuil, il y avait trois personnes dans mon compartiment qui lisent *L'Œuvre*.

Ainsi, Théophraste réclame non seulement le maintien, mais encore l'électrification de la ligne d'Auteuil, c'est-à-dire une dépense de plusieurs millions, à peu près inutile... Vous êtes orfèvre, monsieur Théophraste !

M. —

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

